



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA CHARENTE MARITIME



**A.C.C.A de Fontcouverte**  
Association Communale de Chasse Agréée

Siège Social : Mairie de Fontcouverte  
Président : Jean Claude **VERT**: Port : 06.86.56.10.87  
Secrétaire : Jean Claude **HARDOUIN**: Port : 06.32.25.51.90  
Trésorier : Pascal **FOUSSAT** : Port : 06.63.01.85.10

Adresse Mail : [acca17.fontcouverte@orange.fr](mailto:acca17.fontcouverte@orange.fr)

**Présentation de l'ACCA :**

L'association compte une Quarantaine de Sociétaires Chasseurs. (Petits et Gros Gibier).  
Elle est adhérente à la Fédération Départementale des Chasseur de la Charente Maritime.  
Elle est adhérente au G.I.C les Fins Bois (Groupement d'Intérêt Cynégétique)  
Elle est Membre de l'A.I.C.A (Association Inter Communale de Chasse Agréée) de : Le Douhet

**Ses missions :**

Participer à l'équilibre Agro, Sylvo, Cynégétique sur le territoire de la commune.  
Aider les agriculteurs à la lutte contre les dégâts des sangliers, et chevreuil.  
Organiser et appliquer les plans de chasse gros gibiers imposés.  
Imposer pour tous les règles strictes de sécurité.  
Réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, et sauvegarder la petite faune de plaine.  
Accueillir les nouveaux chasseurs et les accompagner dans l'exercice de leur loisir.

La chasse, est avant tout un loisir, elle se pratique dans notre association dans un esprit de convivialité, dans le respect des règles, et le respect de la faune sauvage, selon la déontologie de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Le territoire communal est libre d'accès à toutes et à tous, et il doit le rester, mais il faut aussi le partager, veiller à ce que toutes les activités respectent l'environnement, et que tous les acteurs de la vie privée et associative participent à la sauvegarde de la biodiversité, de l'équilibre écologique, et cynégétique.

**Pour cette saison de chasse 2025/2026 et conformément à :**

ARRETE n° 25EB014-DDTM

Relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne cynégétique 2025-2026 dans le Département de la Charente-Maritime

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée, dans le département de la Charente-Maritime :  
**Du 14 septembre 2025 à 8h00 au 28 février 2026 au soir.**

La chasse se pratique sur notre commune les : Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi, Dimanche, et Jours Fériés.  
du 14 Septembre 2025 au 28 Février 2026.  
Exception pour les battues au Sanglier jusqu'au 31 Mai 2026.

Certaines espèces sont chassables tous les jours du 14 Septembre 2025 au 28 Février 2026.

Le Tir d'été du Chevreuil et du Sanglier se pratique tous les jours du 01 Juin 2025 au 13 Septembre 2025 en chasse individuelle uniquement à l'approche ou à l'affût.

Les jours de battue, une signalisation spécifique (Chasse en Cours) est mise en place sur toutes les routes et chemins d'accès délimitant la zone de chasse.

Cette zone de chasse peut se déplacer d'un secteur à un autre pendant la journée de Battue.  
Il est recommandé à tous les utilisateurs de l'espace communal, d'être particulièrement attentif, à son environnement, d'éviter de circuler à pied, à cheval, ou à vélo, dans la zone de chasse, de porter des vêtements bien visible (éviter les tenues noires ou sombres), de ne pas hésiter à se signaler aux chasseurs en poste.

Si vous subissez des dégradations causées par les Sangliers ou les Chevreuils, dans vos champs, vos vignes, et même vos jardins, n'hésitez pas à nous contacter, nous prendrons en compte votre demande.

Si vous voyez sur un bord de route ou un fossé, un Chevreuil ou un Sanglier Blessé ou mort, contactez nous, nous ferons le nécessaire

Soyez Prudent : Ne vous approchez pas d'un animal blessé.

## A.C.C.A de Fontcouverte

Association Communale de Chasse Agréée

### Calendrier jours de chasse en battue Gros Gibier Saison 2025-2026

CHEVREUIL	
<b>SEPTEMBRE</b>	
Mardi	16
Samedi	20
<b>OCTOBRE</b>	
Samedi	4
Samedi	18
Mardi	21
<b>NOVEMBRE</b>	
Samedi	1
Mardi	11
Samedi	15
Samedi	29
<b>DECEMBRE</b>	
Mardi	9
Samedi	13
<b>JANVIER</b>	
Mardi	6
Samedi	10
Samedi	24
<b>FEVRIER</b>	
Samedi	7
Mardi	17
Samedi	21

SANGLIER	
<b>SEPTEMBRE</b>	
Samedi	27
<b>OCTOBRE</b>	
Samedi	11
Samedi	25
<b>NOVEMBRE</b>	
Samedi	8
Samedi	22
<b>DECEMBRE</b>	
Samedi	6
Samedi	20
<b>JANVIER</b>	
Samedi	3
Samedi	17
Samedi	31
<b>FEVRIER</b>	
Samedi	14
Samedi	28
<b>MARS</b>	
Samedi	14
Dimanche	22
Samedi	28

RENARD	
<b>FEVRIER</b>	
Dimanche	1
Dimanche	22

Des jours de battue supplémentaires peuvent être organisés, les Mardi, Mercredi, Jeudi, et Dimanche en fonction de la nécessité du moment.

## A.C.C.A de Fontcouverte

Association Communale de Chasse Agréée

ARRETE n° 25EB014-DDTM

Relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne cynégétique 2025-2026 dans le Département de la Charente-Maritime

Dates d'ouverture et clôture selon espèces	Jours Autorisés	Dates d'ouverture et clôture selon espèces	Jours Autorisés
--	-----------------	--	-----------------

### GIBIERS SEDENTAIRES NON SOUMIS AU PLAN DE CHASSE

<p><b>LIÈVRE brun</b> 12.10.2025 au 14.12.2025 date spécifique selon territoire défini dans le plan de gestion cynégétique lièvre</p>	<p>Dimanche uniquement</p>	<p><b>RENARD</b> 14.09.2025 au 28.02.2026</p>	<p>Tous les Jours</p>
<p><b>PERDRIX</b> (rouge et grise) 14.09.2025 au 30.11.2025</p>	<p>Dimanche, mercredi et jours fériés</p>	<p><b>CORBEAU FREUX, CORNEILLE NOIRE, ETOURNEAU SANSONNET, GEAI DES CHENES, PIE BAVARDE BLAIREAU, BELETTE, FOUINE, MARTRE, PUTOIS</b> 14.09.2025 au 28.02.2026</p>	<p>Tous les jours</p>
<p><b>FAISAN</b> 14.09.2025 au 25.01.2026</p>	<p>Dimanche, mercredi et jours fériés</p>	<p><b>RAGONDIN, RAT MUSQUE RATON LAVEUR VISON D'AMERIQUE CHIEN VIVERRIN</b> 14.09.2025 au 28.02.2026</p>	<p>Tous les jours</p>
<p><b>LAPIN</b> 14.09.2025 au 25.10.2025  26.10.2025 au 28.02.2026</p>	<p>Dimanche et mercredi  Tous les jours</p>		

## GIBIERS SEDENTAIRES SOUMIS OBLIGATOIREMENT AU PLAN DE CHASSE

### CHEVREUIL

01.06.2025 au 28.02.2026

Tous les jours autorisés  
Plan de chasse et  
bracelet

### SANGLIER

01.06.2025 au 31.05.2026

Tous les jours autorisés  
Plan de chasse et bracelet

## OISEAUX DE PASSAGE

### Alouette des champs

14.09.2025 au 31.01.2026

Tous les Jours

### Bécasse des bois

14.09.2025 au 25.10.2025  
26.10.2025 au 20.02.2026

Dimanche et Mercredi  
Tous les Jours

### Caille des blés

30.08.2025 au 13.09.2025  
14.09.2025 au 25.10.2025  
26.10.2025 au 20.02.2026

Tous les Jours  
Dimanche et Mercredi  
Tous les Jours

### Tourterelle des bois

Chasse Suspendue

### Pigeon ramier

14.09.2025 au 20.02.2026

Tous les Jours

### Tourterelle turque

14.09.2025 au 20.02.2026

Tous les Jours

### Pigeons biset et colombin

14.09.2025 au 10.02.2026

Tous les Jours

### Grive draine, musicienne

### mauvis et litorne

### Merle noir

14.09.2025 au 10.02.2026

Tous les Jours